

NOTE CONCEPTUELLE : Séance de Travail 12

Un soutien multilatéral efficace au niveau national

14 décembre 2022

10H00 - 11H00

Contexte :

Les perturbations laissées par la pandémie et l'impact sur nos efforts communs pour le développement commencent à peine à se manifester, et cela coïncide avec le début d'un autre conflit majeur, qui menace les chaînes d'approvisionnement alimentaire et économique, et avec les retombées de la crise climatique, dont les conséquences sont désastreuses pour des millions de personnes.

Face à ces problèmes, il est essentiel de maintenir un dialogue fondé sur des principes et des données factuelles concernant nos efforts vis-à-vis la coopération pour le développement, axé sur la manière dont nous travaillons ensemble et dont nous construisons une relation de confiance afin de faire face à ces défis. La nécessité d'un système multilatéral efficace - un système qui offre à la fois un espace de rassemblement et un espace politique qui fournit aux partenaires de nouvelles options et solutions pour naviguer collectivement sur des questions auxquelles ils ne peuvent faire face individuellement - est plus importante que jamais pour répondre à l'urgence et à la complexité des défis auxquels nous sommes confrontés.

Si les deux dernières années et demie ont montré, par le biais d'initiatives multipartites telles que COVAX par exemple, que le système multilatéral est le plus fort lorsqu'une crise survient, il est également clair que tous les pays ne sortent pas de la crise du COVID au même rythme. La réalisation de l'Agenda 2030 étant en jeu, une coopération pour le développement efficace exige de dépasser les approches habituelles pour exploiter pleinement le pouvoir des partenariats, en tirant parti du rôle et de la valeur du système multilatéral, et obtenir des résultats au niveau des pays.

L'amélioration de l'efficacité du système multilatéral exige toutefois un changement de comportement - à la fois de la part des partenaires du développement qui financent les organisations multilatérales, et de ces organisations elles-mêmes. À cette fin, le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC) a entrepris un travail analytique de fond entre différents types de partenaires afin de promouvoir l'apprentissage mutuel et de contribuer au discours mondial sur un système multilatéral efficace, fondé sur les principes d'efficacité suivants : appropriation nationale, orientation sur les résultats, alliances inclusives, et transparence et responsabilité mutuelle - et sur la manière dont les partenaires bilatéraux peuvent soutenir le plus efficacement le système multilatéral, alors que nous travaillons à la réalisation de l'Agenda 2030.

Au cours de cette session, des représentants des gouvernements des pays partenaires, des partenaires de développement/donneurs bilatéraux, de la société civile, des organisations multilatérales et des institutions financières présenteront des éléments clés sur les attentes et la valeur ajoutée du système multilatéral à travers le prisme des principes d'efficacité :

Contact de la session :

Céline Varin, PNUD, Assistante spéciale du Directeur adjoint du BPPS, celine.varin@undp.org

Laura Forcella, PNUD, stagiaire en coopération effective, laura.forcella@undp.org

NOTE CONCEPTUELLE : Séance de Travail

12

1. Les tendances clés des modalités de financement actuelles, y compris les engagements du Funding Compact et la manière dont ceux-ci peuvent contribuer à étendre et à multiplier le potentiel pour rendre le système plus efficace (en s'appuyant sur le travail conjoint de la Fondation Dag Hammarskjöld (DHF) et du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multipartenaires des Nations Unies, ainsi que de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement).
2. Les perspectives des partenaires sur l'engagement dans le système, l'exécution au niveau national et le lien avec les principes d'efficacité ; les principaux défis à surmonter et les avantages de travailler au sein du système comme un espace politique pour naviguer les priorités.
3. Impact sur le développement lorsque le système est performant au niveau national et que les agences multilatérales s'alignent sur les priorités des pays ; expériences positives d'approches coordonnées par les partenaires de développement et les acteurs multilatéraux pour mieux soutenir les pays dans la réalisation des ODD et inciter les partenaires à être unis dans l'action (en s'appuyant sur les enseignements et les études de cas tirés d'initiatives de collaboration clés, telles que le Plan d'action mondial pour une vie saine et le bien-être pour tous, réunissant 13 agences multilatérales actives dans le domaine de la santé et coordonné par l'Organisation mondiale de la santé; ainsi que les consultations des principales parties prenantes de la Fondation Dag Hammarskjöld autour du partage des responsabilités, du leadership et des opportunités du Funding Compact au niveau national).

Objectifs :

- En s'appuyant sur des preuves clés et à travers le prisme des principes d'efficacité, la session visera à mettre en évidence l'avantage comparatif du système multilatéral, à réfléchir à la manière dont les partenaires pourraient soutenir plus efficacement le multilatéralisme et à susciter un engagement politique en faveur d'un financement de qualité pour des résultats de qualité.
- La session plaidera pour un changement de comportement afin que les engagements et les responsabilités se traduisent par un changement de leadership et de pratique à tous les niveaux de la coopération au développement.

Questions directrices :

1. Quelle est la valeur ajoutée de la collaboration avec le système multilatéral ?
2. Sur la base des tendances et des modalités de financement actuelles, ainsi que des cadres et des engagements existants en matière de soutien au système multilatéral, quels sont les défis auxquels les partenaires de développement sont confrontés et quelles sont les possibilités qu'ils voient de contribuer au renforcement de l'efficacité du système ?
3. Que faut-il pour que le système multilatéral fonctionne comme un espace politique inclusif, où les partenaires peuvent naviguer entre les dilemmes et les compromis entre différents besoins et/ou priorités ?
4. Quels sont les principaux mécanismes, instruments et incitations que le système multilatéral peut utiliser pour favoriser l'alignement et la collaboration entre les partenaires afin d'obtenir des résultats tangibles sur le terrain ?

Contact de la session :

Céline Varin, PNUD, Assistante spéciale du Directeur adjoint du BPPS, celine.varin@undp.org
Laura Forcella, PNUD, stagiaire en coopération effective, laura.forcella@undp.org